

Guide de la commune amie des aîné·e·s sur la route ensemble



Sur la route ensemble

Merci d'avoir ouvert notre guide et de vous intéresser à l'objectif d'une Suisse amie des aîné·e·s.

L'enjeu est de taille

Les personnes âgées passent le plus clair de leur temps dans leur commune ou leur quartier. Comme représentant·e de votre commune, il vous appartient de créer des conditions-cadres adaptées aux besoins des seniors en menant une politique de la vieillesse participative, axée à la fois sur l'environnement de vie et sur le logement.

Dans le présent guide, nous sommes « Sur la route ensemble » et nous vous indiquons en cinq étapes comment atteindre l'objectif de devenir une commune amie des aîné·e·s. Nos instructions concrètes pour agir reposent sur des études actuelles, que vous trouverez sous les liens indiqués ci-après.



Le modèle cible intègre les huit dimensions de la convivialité retenues dans la définition qu'en donne l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Dès lors qu'elle met en œuvre le présent guide, et donc qu'elle prévoit des éléments participatifs et dresse un catalogue des mesures à prendre, votre commune est amenée à aménager l'espace social et l'habitat en fonction des souhaits et attentes des personnes âgées.

La plus-value pour la population et les autorités est la suivante

- La convivialité à l'égard des seniors et donc l'attractivité de la commune augmentent.
- Vous disposez d'un instrument vous permettant de tirer parti des conditions-cadres locales.
- La population âgée est intégrée dans le processus et y participe avec ses ressources.
- Toutes les mesures sont coordonnées entre elles pour former une solide offre globale.
- La collaboration s'améliore entre les divers acteurs du domaine de la vieillesse.
- Vous investissez dans la promotion de la santé des seniors et allégez d'autant vos finances communales.

Le présent guide vous indique les cinq étapes à franchir pour devenir une commune amie des aîné·e·s :

Étape 1

Amélioration des conditions-cadres

En vue de l'obtention des conditions auxquelles toute commune amie des aîné·e·s doit satisfaire.

Page 5

Étape 2

Encouragement de la collaboration

Pour exploiter au mieux le savoir-faire des divers acteurs du domaine de la vieillesse.

Page 11

Étape 3

Bon accès aux personnes âgées

Afin que les offres de la commune aient davantage de succès.

Page 13

Étape 4

Analyse en commun des quartiers

Pour que le projet tienne dûment compte des connaissances et des besoins de la population.

Page 16

Étape 5

Mise en œuvre des mesures décidées

Afin que vos mesures ne restent pas lettre morte.

Page 22

Étape 1

Amélioration des conditions cadres

Notre société vieillissante reste plus longtemps en bonne santé – d'où l'utilité de redéfinir la relation aux autres dans la commune. La commune a un nouveau rôle à jouer ici : celui de facilitatrice, consistant à activer les ressources des seniors qui étaient négligées jusque-là. Cela suppose toutefois de repenser la politique communale du troisième âge et de réorganiser en partie le travail accompli auprès des seniors.

Amélioration des conditions-cadres dans la commune – quatre thèmes sont importants ici

- A Création d'un instrument de pilotage
- B Développement des ressources
- C Mise en réseau des acteurs
- D Garantie à la population de possibilités de participation

Documents/liens

- ➔ [Argumentaire](#)
- ➔ [Étude: «La promotion de la santé des personnes âgées, de réels bénéfices!»](#)
- ➔ [Analyse des indicateurs](#)
- ➔ [Étude: «Environnements favorables aux personnes âgées en Suisse»](#)

→ Analyse de la situation initiale

Pour une évaluation rapide du stade de développement de la politique de la vieillesse menée par votre commune, nous vous recommandons d'effectuer en ligne le «check pour les autorités» (durée : env. 10 minutes). Vous pourrez y répondre à des questions portant sur les quatre niveaux de la politique communale de la vieillesse (pilotage, ressources, mise en réseau, participation) et obtenir ainsi une première évaluation.

➔ [check pour les autorités](#)

Une autre possibilité consiste à analyser et interpréter les indicateurs cantonaux et communaux puis à déterminer les mesures à prendre, avec tous les acteurs communaux concernés.

➔ [les chiffres clés](#)

A Création d'un instrument de pilotage

En quoi c'est important

Les instruments de pilotage proposent une vision. Ils livrent une image globale de chaque commune. Ils indiquent comment devenir une commune amie des aîné·e·s. Et comment contrôler si sa propre commune y est parvenue.

Exemples

Stratégies

Plans d'action/concepts

Lignes directrices

Concept d'approvisionnement

Objectifs de la législature

Ce qu'un instrument de pilotage devrait renfermer

- Principes directeurs et objectifs pour la politique de la vieillesse des prochaines années et mesures concrètes axées sur sa mise en œuvre.
- Mise en place d'un monitoring des indicateurs (dépenses liées à l'aide et aux soins à domicile, aux EMS et aux prestations complémentaires) et contrôles réguliers en la matière.
- Controlling régulier et réexamen du mandat, de sa mise en œuvre et de l'impact des mesures adoptées.

Bon à savoir

Tout bon pilotage requiert des contrôles. À cet effet, vous avez besoin d'indicateurs pertinents.

Pour en savoir plus

- ➔ [Exemple: Estavayer](#)
- ➔ [Exemple: Bienne-Seeland](#)



B Développement des ressources

En quoi c'est important

Il ne suffit pas de disposer d'un instrument de pilotage. Pour que des mesures voient le jour, il faut des acteurs à même de s'engager, avec des ressources en temps adéquates et des responsabilités clairement définies.

Exemples

Bureau municipal chargé de la politique de la vieillesse

Prestataires de la société civile*

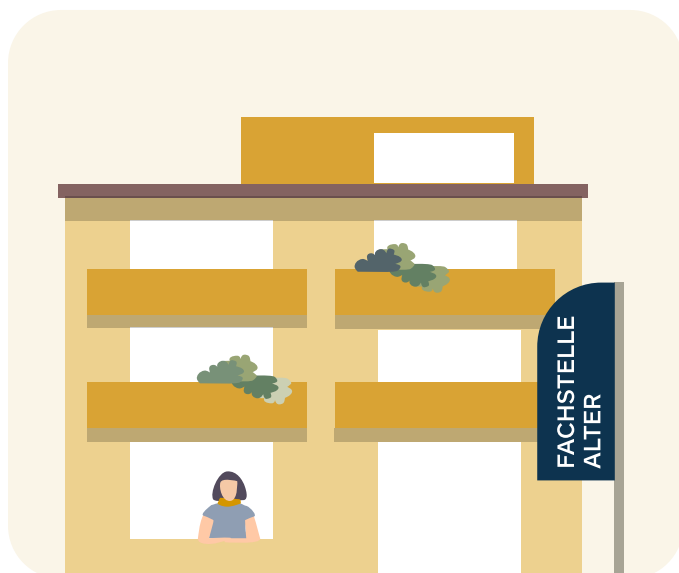
*Soutenu financièrement par votre commune ou actif indépendamment de la commune

Comment améliorer la situation en matière de ressources

- Désigner un·e responsable de la politique de la vieillesse, dont les compétences et tâches au sein de la commune doivent être clairement définies.
- Examiner les ressources potentielles au sein de l'administration ou à l'extérieur (p. ex. à l'EMS) et rédiger un profil de tâches concret ou un mandat de prestations.
- Mettre en place une commission du 3^e âge / un conseil des seniors disposant de son propre budget.

Pour en savoir plus

- ➔ [Mise en place d'un guichet unique](#)
- ➔ [Étude : « Organisation de la politique vieillesse dans le canton de Berne »](#)

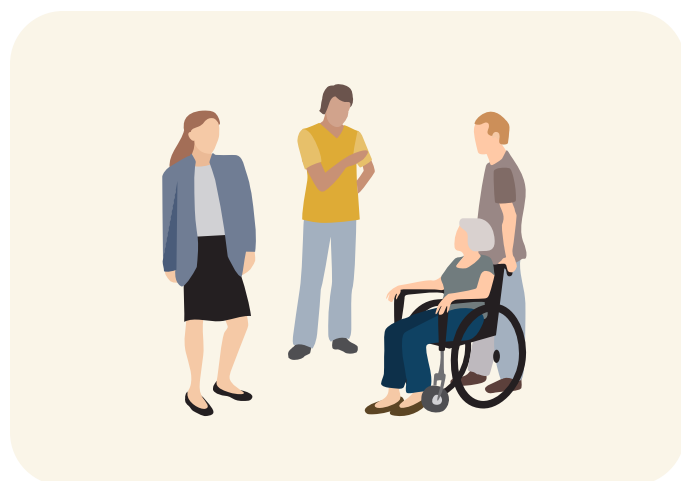


C

Mise en réseau des acteurs

En quoi c'est important

La mise en réseau permet un usage optimal des ressources. Une politique de la vieillesse sera plus efficace si elle est menée en réseau que si différents services agissent chacun pour soi.



Comment renforcer le réseau

- Organiser avec tous les acteurs concernés une «table ronde de la politique de la vieillesse» et fixer des objectifs.
- Désigner une personne responsable à l'échelon communal de la politique de la vieillesse, dont les compétences et les tâches doivent être clairement définies.
- Confier au réseau des tâches concrètes.
Exemples :
 - › Réexaminer le plan d'action en faveur de la vieillesse
 - › Mener des discussions de cas
 - › Élaborer des offres
 - › Lancer des projets/ prévoir la participation de la population

Bon à savoir

La mise en réseau peut se faire entre différents départements de votre administration, entre l'administration et des prestataires privés, ou encore entre les administrations de différentes communes.

D Garantie à la population de possibilités de participation

En quoi c'est important

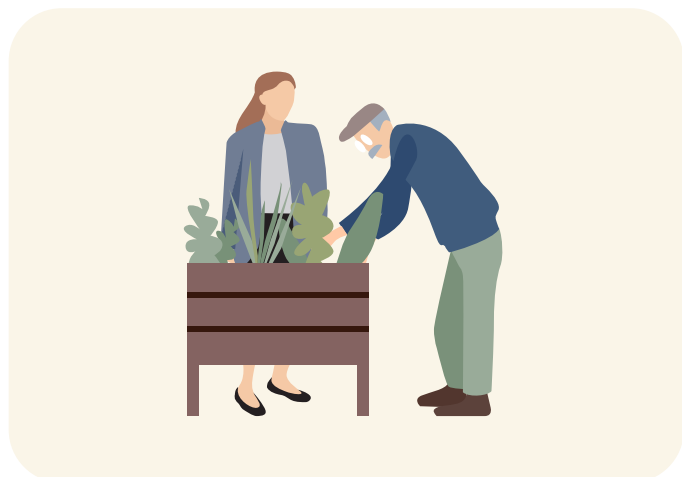
Pour que la politique de la vieillesse profite réellement aux personnes âgées, il est important que dans votre commune, ces dernières puissent exprimer tout ce qui leur tient à cœur. Les communes amies des aîné·e·s se signalent encore par les possibilités de participation qu'elles accordent à leur population âgée.

Comment améliorer les possibilités de participation

- Mettre en œuvre des projets concrets de participation (p. ex. enquête écrite ou visite in situ).
- Créer une organisation participative (p. ex. conseil des seniors).

Bon à savoir

L'intensité et l'ampleur de la participation sont très variables. Elle peut se limiter à la transmission d'informations, ou permettre à la population âgée d'avoir son mot à dire et de participer à la vie locale.



Exemple de Merishausen

Merishausen est une commune périurbaine tournée vers le chef-lieu cantonal, comme bien d'autres communes schaffhousoises. Avec moins de 900 habitants, il n'est pas facile de créer et gérer ses propres structures ou son offre d'approvisionnement. Merishausen dispose néanmoins d'une offre exemplaire :

Pilotage

Grâce aux efforts de personnes engagées, la commune a su poser d'importants jalons dans ses lignes directrices en matière de 3e âge, adoptées en 1993 déjà, et se doter ainsi de conditions-cadres spécifiques à la politique de la vieillesse.

Ressources

Une responsable de service (3e âge, questions liées à la vieillesse) s'occupe à 20 % des hôtes de la résidence Durach (appartements protégés) et à 20 % de la coopérative d'habitation pour seniors Durachtal (communes de Merishausen et Barga). Cette personne est employée par Pro Senectute Schaffhouse.

Mise en réseau

La résidence Durach (appartements protégés) est gérée par le réseau Durachtal, groupement d'acteurs soutenu par la commune à hauteur de 3000 francs par an. Un groupe de travail dans lequel sont représentés les bénévoles, le réseau ainsi que la commune se charge des projets spécifiques, comme les visites in situ avec la population.

« Dans notre groupe de travail, nous avons commencé par dresser un état des lieux. Le check pour les autorités s'articulant en quatre thèmes était un excellent point de départ. Nous avons ainsi pu discuter des éléments essentiels de notre politique de la vieillesse. »

Sibylle Germann,
conseillère municipale de Merishausen

Participation

Pour mieux comprendre les besoins de sa population, la commune a organisé en été 2022 deux visites in situ. Il en est résulté un véritable catalogue de mesures ainsi qu'une idée de projet intergénérationnel.

Étape 2

Encouragement de la collaboration

Pour assurer aux personnes âgées un bon approvisionnement et une assistance optimale, il est essentiel que tous les acteurs collaborent et que l'éventail des possibilités de soutien soit connu et mis à profit. Les offres devront être systématiquement adaptées aux besoins respectifs des personnes âgées et à leur fragilité croissante.

Pour que la collaboration soit fructueuse

Utilité concrète

Afin que les acteurs s'organisent en réseau, la collaboration doit présenter une utilité concrète ou être indispensable, par exemple en raison des directives en vigueur. Les avantages possibles comprennent l'échange d'informations et de connaissances, les synergies ou les économies de coûts découlant d'une collaboration plus efficace.

Structures concrètes

La mise en réseau revêt généralement la forme de séances, comme des « tables rondes ». Des formes de collaboration temporaires, à l'instar des manifestations ou de projets ciblés, s'avèrent également possibles. Le travail commun effectué permet d'acquérir de l'expérience et d'afficher des succès propices à la coopération future.

→ **Lorsqu'une coopération a été convenue, divers niveaux de collaboration peuvent être définis, les plus fréquents étant les suivants :**

- Échanges d'informations : les acteurs s'informent entre eux de l'offre en place et de ses ajustements.
- Développement du savoir : les acteurs mettent leur savoir à disposition des autres gens et identifient à partir de là des développements communs et de nouvelles tendances.
- Coordination des offres : la communication concernant les offres est coordonnée en commun.
- Organisation commune : les acteurs désignent un organe commun chargé de l'élaboration, de la fourniture et de la coordination des offres.

Pour en savoir plus

➔ [Améliorer la collaboration](#)

Bon à savoir

Si vous mettez en place une collaboration, veillez au moins à établir des échanges d'informations, afin d'en tirer une utilité concrète.

Exemple de Stein am Rhein

La ville de Stein am Rhein, qui compte 3 590 habitants, affiche déjà l'un des rapports de dépendance des personnes âgées les plus élevés du canton de Schaffhouse, soit l'effectif des plus de 65 ans par rapport à la population en âge de travailler (47,8 % ; ce ratio s'élève à 36,2 % dans le canton et à 30,7 % sur le plan suisse). Afin de tirer le meilleur parti de cette évolution et d'en gérer les défis de bonne heure, la Ville s'est donné pour but en 2022 de créer un réseau des acteurs du domaine de la vieillesse. Les acteurs doivent définir eux-mêmes leurs objectifs et leurs tâches, ce en quoi le réseau se distingue d'une commission classique de la vieillesse remplissant un mandat communal.

Organisations en réseau

Déléguée aux seniors/Municipale, Églises, coopérative d'habitation pour seniors, organisation bénévole Hand in Hand, EMS, aide et soins à domicile.

Processus

Une première séance a servi à discuter l'idée de base d'un tel réseau ainsi qu'à recueillir et préciser les attentes des divers acteurs. Le groupe a défini les principes suivants :

- Réseau indépendant
- Plus-value des échanges
- Coordination du travail auprès des aîné·e·s
- Activités communes

Tâches du réseau

Le réseau s'est entendu dès le départ sur ses différentes tâches communes :

- Gestion de cas
- Aide à domicile
- Information
- Identification des besoins
- Pôle de savoir spécialisé
- Activités

Mise en œuvre

Les acteurs ont d'emblée voulu se mettre d'accord sur le rôle du service spécialisé à mettre en place. Leur premier résultat commun a donc été un descriptif de poste précisant les tâches de ce service spécialisé. Le réseau a élaboré et signé en automne 2023 une charte de collaboration et il se réunit 4x par an.

Bon à savoir

Le réseau ne fonctionne qu'à condition d'offrir des avantages communs. D'où la nécessité d'en vérifier régulièrement la plus-value.

Étape 3

Bon accès aux personnes âgées

Afin que les offres atteignent réellement leurs destinataires, il faut se concentrer sur les divers groupes cibles et leurs besoins. Les messages véhiculés, les instruments proposés et les mesures adoptées doivent viser non pas à atténuer les faiblesses dues à l'âge, mais à renforcer les ressources en place.

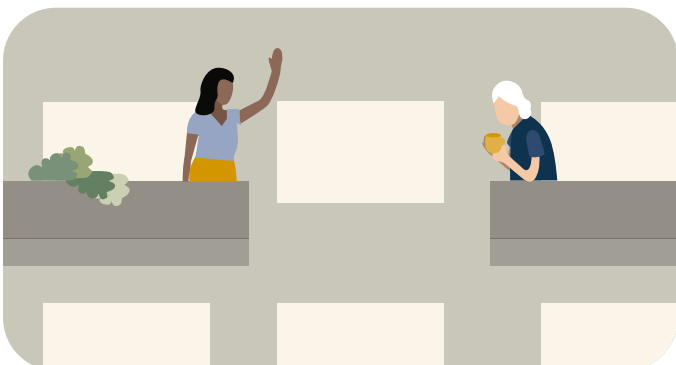
A Offre accessible même en cas de vulnérabilité

En quoi c'est important

De nombreuses communes entretiennent de bons contacts avec leur population active, ce qui est tout à fait louable. Avec la fragilisation croissante due à l'âge, de tels contacts tendent toutefois à se raréfier ou à disparaître, pour toutes sortes de raisons. Or même les personnes n'entretenant pas de contacts actifs avec leur commune ou en situation de vulnérabilité (sociale, financière, physique, culturelle) devraient être informées et pouvoir accéder à l'offre existante.

Les mesures ci-dessous facilitent l'accès aux offres

- Guichet unique facile d'accès, aidant les personnes à la recherche d'offres adéquates.
- Offres extra muros permettant d'atteindre de façon ciblée les personnes vulnérables.
- Personnes-clés dans l'espace social : collaborez avec des personnes ayant pignon sur rue pour diffuser vos informations et faire connaître vos offres (médecins, pharmacies, boulangeries, restaurants, etc.).
- Personnes-clés dans l'entourage direct : tirez parti du potentiel des voisins, des proches ou de bénévoles pour diffuser vos informations et faire connaître vos offres.



Le but devrait être d'offrir aux personnes âgées la possibilité de prendre des décisions informées. Ainsi seulement, il leur sera possible d'accepter ou de refuser vos offres.

Bon à savoir

« les aîné·e·s » ne forment pas un groupe homogène. Il convient donc de segmenter cette population en groupes cibles et de contacter ces derniers en fonction de leurs besoins spécifiques.

Pour en savoir plus

- ➔ [Accessibilité et vulnérabilité](#)
- ➔ [Étude : « Guide pour une bonne prise en charge au troisième âge »](#)
- ➔ [Étude : « Agile, puis fragile »](#)
- ➔ [Étude : accessibilité des personnes âgées vulnérables](#)

B Engagement bénévole

En quoi c'est important

beaucoup de gens se verraient bien faire du bénévolat à la retraite. Il peut s'agir d'aide au voisinage, de soutien administratif à d'autres personnes ou de projets utiles au bien-être de la communauté. Il faut toutefois prévoir de nouvelles formes d'engagement flexibles, en réponse à l'individualisation croissante.

Pour en savoir plus

- ➔ [Étude : « PLUS 65 »](#)

Comment bien gérer le bénévolat

- Passez en revue les besoins de la population locale et définissez à partir de là des projets ou activités concrets.
- Jouez un rôle actif dans l'organisation ou la coordination du bénévolat dans votre commune (activités de coordination, mise en place de conventions, fixation d'objectifs, mise à disposition de locaux, etc.).

Bon à savoir

Dans son activité d'accompagnement des bénévoles, la commune doit veiller à leur témoigner de l'estime et soigner sa communication avec ces personnes, quelle que soit l'organisation en place.

Exemple de Neuhausen am Rheinfall

Neuhausen am Rheinfall est une commune urbaine de 11 000 habitants, située dans l'agglomération de Schaffhouse. Elle affiche la plus forte proportion d'étrangers du canton (42,7 %). Au printemps 2023, la commune a décidé avec sa commission du 3^e âge d'organiser une visite in situ participative et d'identifier les besoins de sa population. Des efforts ont été faits pour atteindre les divers groupes de population, au stade de l'invitation comme durant cette manifestation.

Pour mieux atteindre les gens, les données statistiques ont été analysées en détail, à l'aide d'une série de questions

- Quels sont les lotissements où vivent plutôt des personnes vulnérables ?
- Qui est déjà en contact avec des personnes-clés ayant accès à d'autres groupes ?
- Où faut-il prévoir une invitation dans une autre langue ?
- Quels sont les acteurs ayant un accès privilégié à un groupe cible (Églises, EMS, association culturelle) ?
- Quel thème nous donnerait-il accès à tel ou tel groupe ?

Après les visites in situ, le groupe de travail a examiné qui avait pris part ou non à ces manifestations. À cet effet, les tableaux Excel ont été introduits dans Google Maps pour obtenir une représentation graphique. Le groupe a ensuite discuté concrètement les raisons possibles de l'absentéisme et formulé des idées pour améliorer l'accès à l'offre en place.

Bon à savoir

Les fêtes de quartier et de lotissement sont un bon moyen d'atteindre les personnes cibles. Beaucoup de gens sont susceptibles d'y apporter une contribution, sans que quiconque soit stigmatisé.

Étape 4

Analyse en commun des quartiers

La participation compte parmi les principales tâches de toute commune amie des aîné·e·s. Cette quatrième étape vous amène à analyser la commune lors d'une visite in situ effectuée avec ses habitant·e·s de longue date – quartier par quartier. Vous tirez parti du savoir de la population et recueillez ses conseils ou idées pour améliorer les choses. Cette méthode vous permet de faire participer la population âgée et de prendre son opinion au sérieux. C'est très efficace : les mesures adoptées seront d'autant mieux acceptées et soutenues.

Une visite in situ participative vous permet d'atteindre les buts suivants

Accessibilité

- Une planification commune permet de collecter des informations sur le groupe-cible et de consolider les connaissances.
- La discussion collective portera sur les personnes ou les lieux n'ayant pas été atteints.
- Les préparatifs de la visite tireront parti de ce savoir afin de toucher davantage de personnes.

Mise en réseau des acteurs et consolidation des liens

- La planification d'une visite, son organisation et sa réalisation permettent de mettre en place ou d'améliorer la collaboration entre les acteurs.

- La vision partagée de la commune et la mise en commun du savoir (ressources et lacunes) aboutissent à une vue d'ensemble à laquelle une seule organisation ne pourrait prétendre.

Participation et activation

- Les personnes âgées sont mises à contribution et leur avis est sollicité (participation).
- Elles sont amenées à participer à la définition et à la mise en œuvre des mesures (activation).

Nous vous indiquons dans les paragraphes qui suivent comment organiser, réaliser et évaluer une visite in situ. Il faut compter en moyenne six mois entre la planification et l'évaluation finale. Il est donc judicieux de lancer le processus en mai, afin de pouvoir organiser la visite à la fin de l'été.

→ Clarifier la situation initiale

pour une évaluation rapide de la convivialité de votre commune à l'égard des aîné·e·s, nous vous recommandons d'effectuer en ligne le « check conviviale pour les seniors » (durée : env. 20 minutes). Les questions portent sur les huit dimensions de la convivialité à l'égard des aîné·e·s et vos réponses aboutiront à une première évaluation.

➔ [Check conviviale pour les seniors](#)

Vous pouvez télécharger ici tous les modèles et les listes de contrôle

➔ [Modèles de documents](#)

- Themen:
- > Liste contrôle de la visite du site
 - > Modèle lettre d'invitation
 - > Modèle talon d'inscription
 - > Exemple de plan des tours
 - > Modèle protocole
 - > Briefing des bénévoles
 - > Questions directrices modération

A Planification et préparation

En quoi c'est important

Plus vous investissez de temps dans la planification et les préparatifs, meilleures seront vos chances d'atteindre tous les objectifs susmentionnés. Avant de démarrer le projet, vous aurez généralement besoin du feu vert du Conseil municipal.

Pour une planification et des préparatifs fructueux

- Vous avez besoin d'un groupe de travail formé de différents acteurs de la commune.
- Vous analysez en commun, dans le groupe de travail, les informations statistiques pertinentes afin d'atteindre un maximum de personnes.
- Vous rédigez une invitation moderne et accrocheuse.
- Vous planifiez les tours de quartier en fonction des adresses des participant·e·s.

Partie 1: Implication des acteurs locaux

Un projet de visite in situ convient bien pour renforcer la collaboration des acteurs locaux et pour encourager le dialogue. Les acteurs locaux connaissent en outre les spécificités de la commune ou du quartier et des gens qui y vivent.

Bon à savoir

Formez un groupe de travail avec les acteurs locaux et préparez ensemble la visite in situ.

Partie 2: Analyse de l'espace social

Les données statistiques et les informations concernant la structure d'approvisionnement de la commune ou du quartier sont précieuses pour l'identification des défis spécifiques. Les questions suivantes vous livreront des connaissances importantes pour l'invitation et la planification de la visite in situ :

- Combien de personnes vivent dans la commune ou le quartier ?
- Combien de femmes et d'hommes vivent ici ?
- Combien de personnes très âgées vivent ici ?
- Combien de personnes étrangères vivent ici ?

Bon à savoir

Mettez à profit, pour le processus d'invitation, les connaissances tirées de votre analyse.



Partie 3: Invitation

L'invitation à une visite in situ revêt une importance particulière. Il s'agit d'encourager un maximum de personnes à y participer. Il convient de prendre en compte ici les éléments suivants :

- Utiliser un langage visuel et des textes accrocheurs
- Éviter les images stéréotypées de la vieillesse, pour ne pas perpétuer les clichés
- Indiquer comme expéditeur le ou la municipal-e responsable
- S'adresser aux gens sur un ton personnel dans l'invitation
- Indiquer clairement le lieu la date et l'heure (p. ex. billet à afficher sur le frigidaire)
- Affranchissement à forfait
- Proposer une aide aux personnes souffrant d'un handicap physique
- Mentionner également la date de la séance d'évaluation
- Délai d'inscription : env. 2 semaines avant la manifestation (voir planification d'une visite).

→ Envoyez l'invitation à toutes les personnes âgées de 60 ans ou 65 ans et plus, au plus tard quatre semaines avant la visite in situ.

Bon à savoir

Après l'envoi, il est important de réfléchir avec le groupe de travail à la tactique à adopter pour inciter personnellement encore une fois un maximum de personnes à participer à la visite. Dans les communes où des communautés sont fortes, il faudrait en associer les personnes-clés aux préparatifs.

Partie 4: Planification des tours de quartier

La planification des tours de quartier dépendra du domicile des personnes inscrites. Dans un premier temps, vous inscrirez leurs adresses dans un fichier Excel, avant de les reporter sur une carte / dans Google Maps.

→ [Google Maps](#)

Une fois les adresses visibles sur la carte sous forme de points, il devient possible de former des groupes de quartier pertinents (5 à max. 10 personnes par groupe).

Vous pourrez ensuite définir les haltes de chaque tour de quartier. Choisissez les arrêts avec les acteurs locaux. Les thèmes ci-après découlent des huit dimensions de la convivialité à l'égard des aîné-e-s retenues par l'OMS :

- Espace public et mobilité
- Habitat et offre d'approvisionnement
- Contacts sociaux, participation et engagement bénévole
- Information et communication

Bon à savoir

Il est important de veiller, dans la planification des tours de quartier, à ce que les participant·e·s puissent autant que possible parcourir leur cadre de vie.

Chapitre d'approfondissement

- [Espace public et la mobilité](#)
- [Habitat et soins](#)
- [Contacts sociaux, participation et engagement bénévole](#)
- [Information et communication](#)

B Réalisation

En quoi c'est important

Une enquête écrite ne saurait remplacer les contacts personnels noués et le dialogue établi pendant une visite in situ.

Point de rencontre

- La visite in situ avec la population débutera pour tous les participant·e·s à un emplacement central du territoire communal.
- Prévoir à l'avance les rôles d'animation de groupe et de tenue du procès-verbal (p. ex. au sein du groupe de travail) et prévenir les bénévoles avant le début officiel de la manifestation.
- Dûment préparer les locaux, attribuer des numéros aux tables et recevoir les participant·e·s à l'entrée. Pour éviter les attroupements, placer 3 ou 4 bénévoles à l'entrée. Ces personnes auront besoin de listes d'adresses imprimée, avec les noms et le numéro des tours de quartier.
- Chaque groupe de quartier se verra attribuer une table, afin que ses membres puissent déjà faire connaissance. Les personnes jouant le rôle de secrétaire et d'animateur ou animatrice seront également assises à chaque table.
- La manifestation commence par un mot de bienvenue des autorités. Le ou la municipale passe ensuite la parole aux animatrices ou animateurs (en général il s'agit de membres du groupe de travail), qui expliquent le programme.

Visite du site

- Les divers groupes commencent ensuite leur visite in situ. Les animatrices ou animateurs prennent la direction des groupes et posent les questions figurant dans le guide.
- Le groupe discute aux arrêts les diverses questions portant sur l'habitat et l'approvisionnement, l'information et la communication, l'espace public et la mobilité, les contacts sociaux, la participation et l'engagement bénévole.
- Un·e secrétaire note toutes les interventions, puis les intègre après la manifestation dans un procès-verbal électronique.

Bon à savoir

Profitez de l'occasion pour inviter un maximum de représentant·e·s de la commune. La population apprécie beaucoup le dialogue et certaines questions pourront déjà être réglées sur place.

C Évaluation

En quoi c'est important

Une visite in situ ne peut être considérée comme terminée que lorsque les participant·e·s ont été informés des résultats et participent à la mise en œuvre des mesures adoptées.

Comment préparer et mettre en œuvre l'évaluation

- Adaptez tous les procès-verbaux au modèle fourni et discutez les retours d'information reçus dans le groupe de travail. Inscrivez si possible une mesure ou un avis en regard de chaque aspect mentionné. Vous avez différentes possibilités de le faire :
 - > mesures prises par la commune
 - > mesures prises par le groupe de travail
 - > informations données par la commune
 - > informations données par des acteurs/organisations
 - > appel à la participation

- Informez de manière claire et transparente les participant·e·s quelques semaines plus tard, lors d'une présentation des résultats. Veillez à ce que l'évaluation soit informative et créative.
- Invitez les participant·e·s à se charger des mesures concrètes, ou alors à participer à leur mise en œuvre. Vous impliquerez ainsi les seniors.

Bon à savoir

N'oubliez pas d'annoncer les mesures adoptées ainsi que les visites in situ dans le journal et dans les médias locaux.

Exemple d'Hemishofen

Hemishofen est une commune rurale d'à peine plus de 400 habitants. Pour tirer parti des synergies possibles, elle a organisé une visite in situ participative dans le cadre d'un projet de développement de l'habitat. Les seniors y ont réfléchi à la question « Dans quelle mesure ma commune est-elle amie des aîné·e·s ? » et donné leur avis à l'aide de l'app #stadtsache. La discussion a porté sur la réaffectation de l'ancienne école, et les participant·e·s ont eu de nombreuses

idées pour donner une nouvelle vie à ce bâtiment.

La coopération thématique sur un sujet d'aménagement du territoire s'est avérée fructueuse. Elle a permis à la fois de combiner plusieurs thèmes et de générer des moyens financiers nécessaires à un conseil externe. La commune dispose ainsi de solides bases pour traiter au mieux cet objet prioritaire.

Étape 5

Mise en œuvre des mesures décidées

Une commune ne peut être amie des aîné·e·s que si les mesures décidées y sont mises en œuvre et si sa convivialité envers les personnes âgées fait l'objet de contrôles permanents.

Un aperçu des offres, des contacts et des manifestations fait généralement partie des mesures souhaitées par la population. À cet effet, vous pouvez utiliser le site web de votre commune, publier un prospectus ou faire un usage ciblé des panneaux d'affichage ou des écrans numériques en place.

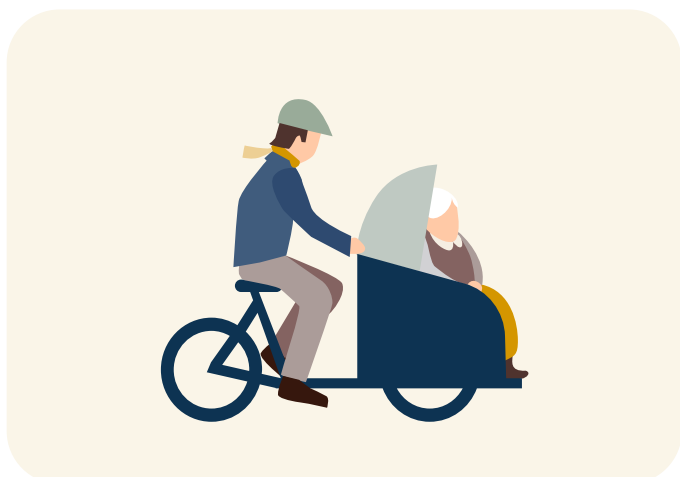
Il n'est bien souvent pas nécessaire de prévoir un gros budget pour toutes les autres mesures. Faites toutefois un usage prévoyant des budgets communaux existants ou envisagez des financements externes, si vous songez à d'ambitieux projets. Parfois aussi, plusieurs communes ont tout intérêt à réaliser ensemble certaines mesures.

Bon à savoir

Le cas échéant, il est important de parler régulièrement de la mise en œuvre des mesures.

Pour en savoir plus

➔ [catalogue des designs](#)



Financement

En quoi c'est important

La mise en œuvre des mesures ne devrait pas buter sur des contraintes budgétaires communales. Il vaut donc la peine d'étudier les différentes possibilités de financer les projets à l'échelon communal. Le choix dépendra de la nature du projet et de la taille de la commune. Si un apport financier de la commune s'impose, une telle mesure doit généralement faire l'objet d'une proposition de la municipalité. Il peut être utile ici d'intégrer les nouvelles idées aux projets déjà prévus.

Pour en savoir plus

- ➔ [La promotion de la santé](#)
- ➔ [Fondations au service du 3^e âge](#)

Dans le cas des grands projets que la commune n'est pas à même de financer, trois possibilités s'offrent

- Programmes nationaux ou cantonaux de soutien
- Fondations
- Dons et financement participatif

Bon à savoir

Les fondations soutiennent volontiers les projets ayant une grande importance sociétale et qui ont vu le jour dans un processus participatif clairement structuré.

Exemple de Beringen

Beringen est une commune périurbaine de plus de 5 000 habitants, comportant des éléments tant ruraux qu'urbains. Sa taille lui permet de créer et de gérer ses propres structures et offres de prise en charge. La commune possède ses lignes directrices en matière de 3^e âge et emploie à 10 % une responsable de service (3^e âge, questions liées à la vieillesse). On y trouve encore un puissant réseau associatif et un conseil des habitants.

La visite in situ réalisée en 2022 a permis à la commune de recueillir les besoins de la population âgée et de mettre en place différentes mesures.

Autorité

Mise en place à Beringen d'un conseil des seniors indépendant, chargé de soutenir et d'informer la population âgée tout en servant de relais auprès de la municipalité.

Espace public

Amélioration de l'offre de toilettes et bancs supplémentaires.

Environnement social

Création d'un groupe féminin « alte Garde », pendant du groupe local de randonneurs.*

*Le Pour-cent culturel Migros a soutenu à hauteur de 5 000 francs la création du groupe féminin « alte Garde ».

Services communautaires

Brochure d'information sur l'offre et les personnes à contacter.

Dès la séance de présentation des résultats, les gens ont reçu une brochure claire exposant l'offre destinée aux seniors. Cette première réalisation a été très appréciée et a motivé les gens à poursuivre sur cette lancée.

Soutenu financièrement par:

ERNST GÖHNER STIFTUNG



Schweizerische Gemeinnützige Gesellschaft
Société suisse d'utilité publique
Società svizzera di utilità pubblica
Societad svizra d'utilitad publica



MIGROS
Kulturprozent

die **Mobiliar**

Wal1Dad
Stiftung



GERONTOLOGIE CH

Das Netzwerk für Lebensqualität im Alter
Le réseau pour la qualité de vie des personnes âgées
La rete per la qualità della vita in età avanzata